Universitätsbibliothek
Frankfurt a.M.

Trente-deuxième Année. — Supplément hebdomadaire illustré : LA CROIX DE LORRAINE. — N° 32. — Lundi 9 Février 1914

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS
Ville de Metz :
Trois mois . . . . . 3,30 M.
Alsace-Lorraine, Allemagne :
Trois mois . . . . . 3,32 M.
France :
Un an . . . . . 36 fr.
Six mois . . . . . 18 »
Trois mois . . . . . 10 »
En vente à PARIS
A la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Médicis.

Le Lorrain

Rédaction et Administration :
14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES
La petite ligne . . . . . 20 Pf.
RÉCLAMES
La ligne . . . . . 50 Pf.
Les annonces sont reçues aux bureaux du journal
14, rue des Clercs, à Metz
et dans toutes les Agences à l'étranger.

Rivalités tripliciennes

Bien que la Triple Alliance fasse toujours solidement bloc, il nous paraît intéressant de souligner, cependant, quelques tiraillements qui se manifestent, depuis quelque temps, entre les puissances alliées.

La question albanaise oppose incontestablement l'Autriche à l'Italie. La première appréhende d'y être évincée par la seconde. Malgré les protestations d'amitié échangées fréquemment entre les deux gouvernements, le cabinet viennois n'est nullement satisfait, à en croire une partie de la presse autrichienne, de la nomination du prince de Wied au trône d'Albanie. Il craint que ce souverain protestant, par une propagande anticatholique, favorisée par l'Italie, ne ruine l'influence autrichienne en Albanie.

La question des écoles, en territoire albanais, donne lieu, d'autre part, à une rivalité assez vive entre les deux pays, rivalité où l'Italie a l'avantage, la langue italienne étant parlée par la plus grande partie de la population.

Certains journaux autrichiens commentent amèrement l'attitude de l'Italie. La *Zeit*, entre autres, estimait, il y a quelques jours, qu'il serait maladroit, de la part de l'Autriche, de mécontenter la Triple Entente et la Grèce, à propos des îles de la mer Egée, pour le seul intérêt de l'Italie.

Mais quel avantage avons-nous, disait la *Zeit*, à nous brouiller avec la Triple-Entente et avec la Grèce? La Grèce n'est-elle pas l'un des deux Etats non slaves de la péninsule des Balkans, et ne nous sommes-nous pas déjà aliéné l'autre, la Roumanie? N'est-elle pas la seule puissance maritime qui par sa situation géographique puisse nous aider en cas de conflit avec l'Italie? On peut se demander si nous devons nous confier à l'amitié de l'Italie — qui n'a jamais été bien sûre — au moment même où elle poursuit une politique d'expansion, où visiblement l'appétit lui vient en mangeant, au moment aussi où elle semble vouloir accaparer l'Albanie. Sans doute le marquis de San-Giuliano a tout récemment proclamé le désintéressement de l'Italie vis-à-vis de l'Albanie. Mais le même ministre n'avait-il pas déclaré le 2 décembre 1910 : « Nous souhaitons que Tripoli demeure toujours turc? » Un an après il déclarait la guerre à la Turquie pour annexer la Tripolitaine.

D'autre part, des journaux italiens ne se font pas faute de critiquer le gouvernement autrichien. La *Stampa* s'est attaquée, dernièrement, à l'amirauté parce que cette dernière cherchait [illegible] port de Pola. La *Tribuna*, de son côté, se faisait l'écho des revendications italiennes dans le port de Trieste, district autrichien où 119.000 Italiens font la concurrence à 56.000 habitants slaves. Voici, à ce sujet, quelques détails intéressants donnés par la *Tribuna :*

La ville de Trieste résiste (aux Slaves) grâce à la puissante force de sa municipalité, qui dépense chaque année, pour les écoles seulement, plus de trois millions... Le patronage féminin a fait venir à Trieste, plus de mille domestiques italiennes. L'industrie et le commerce italiens se sont fermés aux Slaves comme pendant le moyen âge les factions s'enfermaient dans des tours. Les associations nationales ont centuplé leurs efforts pour conserver dans le port de Trieste les Italiens qui accouraient du Trentin, de la Dalmatie, de l'Istrie, pour se disperser à travers le monde, anxieux de respirer la liberté. Qu'est-ce que le Cercle triestin de bienfaisance, sinon un de ces noyaux de défense nationale?...

On comprend aisément que l'Autriche ne favorise pas ces visées italiennes. Les intéressés s'en plaignent à leur gouvernement, lequel semble vouloir se retourner vers Berlin. Le gouvernement allemand a attiré plus d'une fois l'attention de Vienne sur « les contradictions réelles ou apparentes de la politique autrichienne dans l'Adriatique, politique qui, au moment où elle mobilise l'armée contre un pays slave et où elle crée l'Albanie comme un tampon entre la mer et le slavisme, s'efforce, par tous les moyens, de changer le caractère de Trieste.

L'Autriche, d'ailleurs, ne se heurte pas qu'à l'Italie. Dans les Balkans, elle a, à présent, à compter avec l'Allemagne elle-même.

La *Zeit* s'est occupée longuement de la pénétration économique allemande en Serbie. L'ancien consul d'Allemagne à Belgrade, M. von Schleiben, a ouvert dans cette ville une maison de commission et fondé, avec des capitaux allemands, un établissement financier, le Comptoir d'escompte serbe. Une seconde banque serbo-allemande sera créée dans un bref délai pour l'exploitation des territoires annexés à la Serbie. Ce sont des Allemands, dit la *Zeit*, qui possèdent la puissante mine de charbon de Gengheli. Ce sont des Allemands qui vont construire la voie ferrée Uskub-Monastir et qui mettent sur pied, un peu partout, des usines de tous les genres.

Enfin, l'Allemagne, arguant de l'aide financière que les banques allemandes ont prêtée à l'Autriche, demande sa part de contrôle et d'influence, donc, dans la Compagnie des chemins de fer orientaux.

Il en est des nations, qu'elles soient tripliciennes, de la Triple-Entente ou isolées, comme des individus. Chacune se souvient que « charité bien ordonnée commence par soi-même. »

La Journée

Le **Reichstag** s'est occupé samedi de la question des mines de potasse. **M. Haegy**, député de Schlestadt, a défendu les intérêts de l'Alsace-Lorraine.

✿

Il s'est constitué hier, à Berlin, une **délégation de l'Empire du parti du Centre allemand.** Dans un appel, la délégation précise l'attitude du Centre et met les électeurs en garde contre ceux qui troublent l'union dans les rangs des catholiques.

✿

A Bochum, les **délégués des syndicats chrétiens** ont protesté hier contre les menées des « intégralistes ».

✿

Le **Kronprinz** partira pour la colonie allemande de l'est africain dans le courant de juin. Son absence durera six mois environ. A son retour, il reprendra du service actif et recevra sans doute le commandement d'une brigade dans le corps de la garde.

✿

Le ministre des finances de **France** émet pour 800 millions de bons du trésor. La France a déjà en circulation un total de 408.473.000 francs de bons, dont 48.550.000 francs arrivent à échéance cette année.

✿

La commission du **Sénat** a **repoussé l'impôt sur le revenu** voté par la Chambre.

✿

La situation du **ministère italien** devient de plus en plus critique. On a l'impression dans les milieux bien informés que M. Giolitti, loin de s'évertuer à garder le pouvoir, cherchera, comme il l'a déjà fait souvent dans le passé, à laisser retomber sur ses adversaires les difficultés du gouvernement.

✿

Le **Souverain Pontife** a reçu vendredi le **cardinal Amette**, archevêque de Paris, qui est resté en conversation avec lui pendant trois quarts d'heure. Le cardinal Amette a rendu, ensuite, visite au cardinal Merry del Val.

✿

Le **ministère portugais** est enfin constitué. Le portefeuille des affaires étrangères reste toutefois sans titulaire.

✿

Le discours de **Gustave V aux paysans suédois** a eu son écho, écho fort orageux, au Parlement de ce pays. Les socialistes ont protesté avec violence contre les patriotiques paroles du souverain et, à titre de protestation, ont voté contre la liste civile.

✿

La commission de la **Douma** s'est occupée en présence du ministre de la justice d'un projet de loi relatif à la liberté de la presse. Elle a adouci les mesures proposées par le gouvernement. Le chef du bureau de la presse proteste contre ces modifications.

✿

Le **prince de Wied** est parti pour Rome. Il se rendra ensuite à Vienne et ira de là attendre à son château de Neuwied la députation albanaise conduite par Essad pacha, qui le conduira en Albanie vers la fin du mois.

✿

En **Turquie**, les chefs des missions étrangères, à l'exception du représentant de la Russie, ont reçu des instructions en vue de la remise de la **note des puissances** signifiant à la Porte l'attribution à la Grèce de Chio et de Mitylène. La date de cette remise n'est pas encore fixée.

✿

Le **Japon** se soulève d'indignation contre les pots de viniers qui ont accepté les chèques des firmes anglaises et allemandes pour pousser le Japon dans la voie des armements. L'opposition coalisée réclame la démission du gouvernement qui couvre les concussionnaires.

✿

Au **Mexique**, M. Espanol, ancien ministre de l'instruction publique sous la présidence de Madero, a été remis en liberté.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

Au Reichstag

Au cours du [illegible] Reichstag, le député socialiste Sachse a dirigé de graves accusations contre un prince confédéré, le duc de Saxe-Cobourg Gotha.

« Les syndicats des industries de la potasse, a-t-il affirmé, à la suite de la politique si malencontreuse sur les mines, ont dû renvoyer leurs ouvriers. Tandis que les ouvriers suspendaient les travaux, on a vu le duc de Saxe-Cobourg Gotha, ou peut-être une personne chargée de diriger sa fortune personnelle, s'occuper de l'exploitation de mines nouvelles.

« J'ai qualifié en commission un tel acte de frauduleux. Je ne retire rien de ce que j'ai dit. »

Le président Kæmpf rappelle l'orateur à l'ordre.

Le sous secrétaire d'Etat, M. de Richter, prend la parole.

« On ne saurait rendre le duc de Saxe-Cobourg-Gotho responsable de la conduite de ceux qui administrent sa fortune personnelle. Ces personnes ont le droit de conclure des accords sans les soumettre à son approbation. Il faut d'ailleurs faire les différences ; il peut arriver que l'eau envahisse la mine de potasse ; il faut dans ce cas acheter la mine avoisinante. La question est de savoir si cette seconde mine est exploitée de manière constante et durable. Certaines instances décident de la validité des contrats ou accords conclus dans de tels cas. En ma qualité de président d'une de ces instances, je ne puis me prononcer sur le cas particulier qui nous occupe.

« Il serait souhaitable qu'une loi sur l'exploitation de la potasse fût présentée et acceptée rapidement. J'espère que le gouvernement pourra soumettre prochainement cette loi à l'Assemblée.

« Le rachat de toutes les mines par l'Etat coûterait fort cher et serait aujourd'hui plus beaucoup difficile qu'il y a quelques années. »

M. de Richter ayant reproché à plusieurs députés, à M. Haegy (Alsacien) entre autres, d'avoir, au cours des débats en janvier dernier, suspecté la partialité de la commission de revision des litiges pour le contingent de différentes mines de potasse, M. Haegy a protesté contre ces allégations.

« Ce que nous voulons, a-t-il dit, ce que demande l'industrie de la potasse en Alsace, c'est que cette commission ne soit pas composée exclusivement d'employés du fisc prussien et de l'Allemagne du Sud.

« Actuellement, les cinq membres de la commission sont : un professeur, trois employés du fisc prussien et un saxon.

Cette répartion est injuste et injustifiée, si l'on pense à l'importance des usines de potasse en Alsace. Du reste, de nombreux industriels d'autres parties de l'Allemagne du Sud partagent notre avis. »

La course aux armements.

Dans la *Post*, le général de Bernhardi, l'écrivain militaire bien connu, réclame une nouvelle augmentation de l'armée allemande. Il propose d'incorporer chaque année 40.000 hommes de plus et de porter jusqu'à 30 mois le service des troupes allemandes. Il suggère aussi l'idée de créer un grand nombre d'unités nouvelles. Il dit qu'il revient d'Algérie, où les zouaves l'ont impressionné fortement. Ce sont, dit-il, de magnifiques troupes.

D'après l'*Humanité*, dans des conférences d'officiers supérieurs, qui ont eu lieu à Vienne, il a été décidé de constituer, dès maintenant, en Autriche, deux nouveaux corps d'armée. En outre, les garnison de Galicie seraient sérieusement renforcées.

A la Chambre prussienne.

Berlin, 7 février. — Au cours de la discussion à la Chambre des députés de Prusse du budget de la justice, une vive altercation s'est produite entre les députés socialistes et le vice-président M. de Krause. Le député Liebknecht prétendit que le ministre de la justice avait pris la défense des procédés coupables de la maison Krupp.

M. de Krause le rappela à l'ordre et proposa de clore le débat, ce qui fut fait à l'unanimité contre les voix des socialistes, des radicaux et des Polonais.

Encore une tragédie de famille.

Dans la localité de Staffelfelde (Brandebourg), un commerçant du nom d'Engel a tué sa femme et sa jeune fille de 13 ans à coups de couteau ; il a blessé grièvement son fils âgé de 15 ans et s'est pendu ensuite. On croit qu'Engel a agi dans un accès de folie.

FRANCE

L'état sanitaire dans l'armée.

L'état sanitaire dans l'armée est loin d'être satisfaisant. Des épidémies de rougeole, de scarlatine, de [illegible] ont manifestées un peu partout. De nombreux décès ont été constatés et les malades encombrent les hôpitaux de certaines garnisons. Ce n'est pas dans la région de l'Est, comme on aurait pu le croire, en raison de l'augmentation des effectifs et de la construction hâtive des bâtiments, que les soldats sont le plus éprouvés. C'est au Mans, à Arras, à Tours, à Toulon, à Cherbourg, à Autun et au Creusot que l'épidémie se manifeste plus particulièrement. A Toul cependant on aurait enregistré plusieurs décès de soldats du grand camp retranché. L'autorité militaire se multiplie et prend des précautions.

Le général, commandant le 15e corps d'armée, s'est rendu à Toulon pour procéder à une enquête sur les causes de l'épidémie. Le ministre de la guerre a envoyé au Mans le médecin inspecteur Troussaint, directeur du service de santé au ministère de la guerre, avec mission de prendre toutes les mesures qu'il jugera convenables pour empêcher l'épidémie de se propager. Cette situation sanitaire de l'armée aura son écho au Parlement. MM. Lauche et Thomas vont interpeller le ministre de la guerre.

Mâcon, 7 février. — Hier s'est produit un cinquième décès parmi les malades du 29e de ligne au Creusot, atteints de rougeole. Deux autres soldats sont en danger. Ces cinq décès, en moins de dix jours, provoquent une vive émotion en ville.

Le Mans, 7 février. — Un quatrième décès vient de se produire dans la garnison du Mans. Un canonnier vient de succomber à la méningite cérébro-spinale.

Cherbourg, 7 février. — On signale dans les troupes de la garnison plusieurs cas de fièvre cérébro-spinale dont deux au 1er régiment d'infanterie coloniale et deux au régiment d'artillerie coloniale. D'autre part, de nombreux soldats sont atteints d'oreillons et sont en traitement à l'hôpital maritime.

Epinal, 7 février. — Neuf décès de jeunes soldats ont été enregistrés cette semaine dans la garnison d'Epinal.

Il y a à l'hôpital de nombreux malades atteints de broncho-pneumonie.

— Le conseil des ministres, tenu samedi, s'est préoccupé de l'état sanitaire de l'armée. Le ministre de la guerre a fait connaître les mesures qu'il comptait prescrire pour combattre les épidémies qui lui ont été signalées dans diverses garnison.

Le mausolée du prince impérial fils de Napoléon III.

On a annoncé que l'impératrice Eugénie s'était rendue ces jours derniers à la Malmaison pour fixer l'emplacement de l'avenue Marmontel où serait transporté de Paris le mausolée du prince impérial. Ce monument, généralement ignoré, est situé dans une très modeste propriété portant le n° 6 de l'avenue de La Bourdonnays ; étroite bande de terrain clos d'une simple grille sur le parc du Champ-de-Mars et à laquelle on accède par l'avenue de La Bourdonnays. Quelques arbres chétifs laissent apercevoir dès l'entrée une large coupole reposant sur 12 colonnes corinthiennes appliquées 2 par 2 sur des hauts fûts de pierre ; des vases flammés fort élégants surmontent l'édifice au faite duquel est une croix.

Le Temple circulaire est à jour du côté du Champ-de-Mars et particulièrement muré du côté de l'avenue ; il ne renferme aucun monument. Une niche débordante est disposée à l'intérieur dans la partie murée, niche destinée, semble-t-il, à recevoir un monument funéraire.

En dehors du mausolée, la propriété ne comprend qu'un petit appentis à gauche, appuyé à la haute muraille garnie de lierre de la maison voisine, et sur la droite une maisonnette basse à un étage, qui constitue le logis du gardien. Dans l'encoignure de la première pièce se trouve un buste plus grand que nature, placé sur un haut piédestal. Le prince impérial est représenté en uniforme de colonel anglais, la poitrine barrée d'un grand cordon, un manteau jeté sur l'épaule, le regard clair et énergique. Sur le socle est un N barré d'une branche de chêne. L'œuvre est signée R. d'Epinay. Le mausolée fut élevé en cet endroit, propriété personnelle de l'impératrice, quelques années après la mort de celui qu'on nommait jadis le *petit prince*, tué au Zoulouland, on le sait, en 1879, âgé de vingt-trois ans.

La nouvelle monnaie de nickel.

Vendredi se sont terminés, à l'hôtel des monnaies, en présence du jury et des concurrents, les essais de frappe effectués avec les instruments déposés en vue du choix du type de la nouvelle monnaie française de nickel. Suivant les conditions du concours, sur les modèles présentés, le jury en avait retenu dix, parmi lesquels sera choisi le type définitif.

L'affaire Cadiou et la somnambule.

Il y a une affaire Cadiou, affaire digne des meilleurs et plus fantastiques romans. Nous avons rapporté, très brièvement d'ailleurs, la semaine dernière, la découverte dans la terre au pied d'un arbre près de Brest, du corps de M. Cadiou, industriel à Landerneau. Il a été établi que M. Cadiou, disparu sans laisser de traces, avait été assassiné. Et voici que la veuve du défunt, venue de Paris pour les obsèques, a affirmé au commissaire spécial que la belle-mère de son frère, Mme Saimpy, habitant Pont-à-Mousson, avait consulté une somnambule de Nancy, qui lui a désigné l'endroit exact où le cadavre a été découvert.

De suite, toute la journée de vendredi, une foule de reporters venus de Paris, promena à travers les rues mussipontaines son désir ardent de connaître la vérité à ce sujet. Mme Saimpy, parente des Cadiou, refuse d'indiquer quelle est la cartomancienne de Nancy qui, sur présentation d'un gant, dit-elle, lui révéla que M. Cadiou, frappé à mort par un homme de grande taille, châtain, « était couché dans un endroit très noir ». Mais voici que la voyante a été, à son tour découverte à Nancy ; c'est Mme Camille, comme on l'appelle. Elle a raconté son sommeil hypnotique, sa « vision » ; elle a même pleuré, en sommeil, d'avoir assisté à ce crime.

En voilà assez pour mettre en émoi et en mouvement la presse à sensation. Et malheur à qui ose douter de « la force » de Mme Camille !

Vendredi, l'ingénieur Pierre, l'auteur présumé de l'assassinat de l'industriel de la Grand'Palud, a été

FEUILLETON DU *LORRAIN* — 12 —

LE BOUCHON DE CRISTAL

PAR

Maurice LEBLANC

— Dès que j'aurai quelques semaines de repos, j'écrirai ça... *le Bouchon magique, ou les Mésaventures du pauvre Arsène.*

— Enfin, qui te l'a repris ?

— Qu'est-ce que tu chantes !... Il s'est envolé tout seul... Il s'est évanoui dans ma poche... Passez, muscade.

Il poussa doucement la vieille bonne, et d'un ton plus sérieux :

— Rentre, Victoire, et ne t'inquiète pas. Il est évident qu'on t'avait vu me remettre ce bouchon et qu'on a profité de la bousculade, dans le magasin, pour le cueillir au fond de ma poche. Tout cela prouve que nous sommes surveillés de plus près que je ne pensais, et par des adversaires de premier ordre. Mais, encore une fois, sois tranquille. Les honnêtes gens ont toujours le dernier mot. Tu n'avais rien d'autre à me dire ?

— Si. On est venu, hier soir, pendant que M. Daubrecq était sorti. J'ai vu des lumières qui se reflétaient sur les arbres du jardin.

— La concierge !

— La concierge n'était pas couchée.

— Alors ce sont des types de la Préfecture ; ils continuent de chercher. A tantôt, Victoire... Tu me feras rentrer.

— Comment ! tu veux...

— Qu'est-ce que je risque ? Ta chambre est au troisième étage. Daubrecq ne se doute de rien.

— Mais les autres ?

— Les autres ? S'ils avaient eu quelque intérêt à me faire un mauvais parti, ils l'auraient déjà tenté. Je les gêne, voilà tout. Ils ne me craignent pas. A tantôt, Victoire, sur le coup de cinq heures.

Une surprise encore attendait Lupin. Le soir, sa vieille bonne lui annonça que, ayant ouvert par curiosité le tiroir de la table de nuit, elle y avait retrouvé le bouchon de cristal.

Lupin n'en était plus à s'émouvoir de ces incidents miraculeux. Il se dit simplement :

— Donc on l'y a rapporté. Et la personne qui l'y a rapporté et qui s'introduit dans cet hôtel par des moyens inexplicables, cette personne a jugé comme moi que le bouchon de cristal ne devait pas disparaître. Et cependant Daubrecq, lui, qui se sait traqué jusqu'au fond de sa chambre, a de nouveau laissé ce bouchon dans un tiroir, comme s'il n'y attachait aucune importance ! Allez donc vous faire une opinion !...

Si Lupin ne se faisait pas d'opinion, il ne pouvait tout de même pas se soustraire à certains raisonnements, à certaines associations d'idées, qui lui donnaient ce pressentiment confus de lumière que l'on éprouve à l'issue d'un tunnel.

— En l'espèce, il est inévitable, se disait-il, qu'une rencontre prochaine ait lieu entre moi et « les autres ». Dès lors je serai maître de la situation.

Cinq jours s'écoulèrent sans que Lupin relevât le moindre détail. Le sixième jour Daubrecq eut la visite matinale d'un monsieur, le député Laytbach, qui, comme ses collègues, se traîna désespérément à ses pieds, et, en fin de compte, lui remit vingt mille francs.

Deux jours encore, puis une nuit, vers deux heures, Lupin, posté sur le palier du second étage, perçut le grincement d'une porte, la porte, il s'en rendit compte, qui faisait communiquer le vestibule et le jardin. Dans l'ombre, il distingua, ou plutôt il devina la présence de deux personnes qui montèrent l'escalier et s'arrêtèrent au premier devant la chambre de Daubrecq.

Là que firent-elles ? On ne pouvait s'introduire dans cette chambre, puisque Daubrecq, chaque soir, mettait ses verrous. Alors qu'espérait-on ?

Evidemment un travail se pratiquait que Lupin discernait à des bruits sourds de frottement contre la porte. Puis des mots lui parvinrent, à peine chuchotés.

— Ça marche ?

— Oui, parfaitement, mais tout de même il vaut mieux remettre à demain, puisque...

Lupin n'entendit pas la fin de la phrase. Déjà les individus redescendaient à tâtons. La porte se referma, très doucement, puis la grille.

— Tout de même curieux, pensa Lupin. Dans cette maison où Daubrecq dissimule soigneusement ses turpitudes et se défie, non sans raison, des espionnages, tout le monde pénètre comme dans un moulin. Que Victoire me fasse entrer, que la concierge introduise les émissaires de la Préfecture... soit, mais, ces gens-là, qui trahit donc en leur faveur ? Doit-on supposer qu'ils agissent seuls ? Mais quelle hardiesse ! Quelle connaissance des lieux !

L'après-midi, pendant l'absence de Daubrecq, il examina la porte de la chambre au premier étage. Du premier coup d'œil il comprit : un des panneaux du bas, habilement découpé, ne tenait plus que par des pointes invisibles. Les gens qui avaient effectué ce travail étaient donc les mêmes qui avaient opéré chez lui, rue Matignon et rue Chateaubriand.

Il constata également que le travail remontait à une époque antérieure et que, comme chez lui, l'ouverture avait été préparée d'avance en prévision de circonstances favorables ou de nécessité immédiate.

La journée fut courte pour Lupin. Il allait savoir. Non seulement il saurait la façon dont ses adversaires utilisaient ces petites ouvertures, en apparence inutilisables puisqu'on ne pouvait par là atteindre aux verrous supérieurs, mais il saurait qui étaient ces adversaires si ingénieux, si actifs, en face desquels il se retrouvait de manière inévitable.

Un incident le contraria. Le soir, Daubrecq, qui déjà au dîner s'était plaint de fatigue, revint à dix heures et, par extraordinaire, poussa, dans le vestibule, les verrous de la porte du jardin. En ce cas, comment les « autres » pourraient-ils mettre leurs projets à exécution et parvenir à la chambre de Daubrecq ?

Daubrecq ayant éteint la lumière, Lupin patienta encore une heure, puis, à tout hasard, il installa son échelle de corde, et ensuite il prit son poste au palier du deuxième.

Il n'eut pas à se morfondre. Une heure plus tôt que la veille, on essaya d'ouvrir la porte du vestibule. La tentative ayant échoué, il s'écoula quelques minutes de silence absolu. Et Lupin croyait déjà que l'on avait renoncé quand il tressaillit. Sans que le moindre grincement eût effleuré le silence, quelqu'un avait passé. Il ne l'eût pas su, tellement le pas de cet être était assourdi par le tapis de l'escalier, si la rampe que, lui-même, il tenait en main, n'avait pas frémi. On montait.

Et, à mesure que l'on montait, une impression de malaise envahissait Lupin : il n'entendait pas davantage. A cause de la rampe, il était sûr qu'un être s'avançait, et il pouvait compter par chacune des trépidations le nombre des marches escaladées, mais aucun autre indice ne lui donnait cette sensation obscure de la présence que l'on éprouve à distinguer des gestes qu'on ne voit pas, à percevoir des bruits que l'on n'entend point. Dans l'ombre pourtant, une ombre plus noire aurait dû se former, et quelque chose eût dû, tout au moins, modifier la qualité du silence. Non, c'était à croire qu'il n'y avait personne.

Et Lupin, malgré lui et contre le témoignage même de sa raison, en arrivait à le croire, car la rampe ne bougeait plus, et il se pouvait qu'il eût été le jouet d'une illusion.

Et cela dura longtemps. Il hésitait, ne sachant que faire, ne sachant que supposer. Mais un détail bizarre le frappa. Une pendule venait de sonner deux heures. A son tintement, il avait reconnu la pendule de Daubrecq. Or, ce tintement avait été celui d'une pendule dont on n'est pas séparé par l'obstacle d'une porte.

Vivement Lupin descendit et s'approcha de la porte. Elle était fermée, mais il y avait un vide à gauche, en bas, un vide laissé par l'enlèvement d'un petit panneau.

Il écouta. Daubrecq se retournait à ce moment dans son lit, et sa respiration reprit, égale, un peu rauque. Et Lupin, très nettement, entendit que l'on froissait des vêtements. Sans aucun doute l'être était là qui cherchait, qui fouillait les habits déposés par Daubrecq auprès de son lit.

— Cette fois, pensa Lupin, je crois que l'affaire va s'éclaircir un peu. Mais fichtre ! comment le bougre a-t-il pu s'introduire ? A-t-il réussi à retirer les verrous et à entr'ouvrir la porte ? Mais alors pourquoi aurait-il commis l'imprudence de la refermer ?

Pas une seconde — anomalie curieuse chez un homme comme Lupin et qui ne s'explique que par la sorte de malaise que provoquait en lui toute cette aventure — pas une seconde il ne soupçonna la vérité fort simple qui allait se révéler à lui. Ayant continué de descendre, il s'accroupit sur une des premières marches au bas de l'escalier et se plaça ainsi entre la porte de Daubrecq et celle du vestibule, chemin inévitable que devait suivre l'ennemi de Daubrecq pour rejoindre ses complices.

Avec quelle anxiété interrogeait-il les ténèbres ! Cet ennemi de Daubrecq, qui se trouvait également son adversaire à lui, il était sur le point de le démasquer ! Il se mettait en travers de ses projets ! Et, le butin dérobé à Daubrecq, il le reprenait à son tour, tandis que Daubrecq dormait et que les complices, tapis derrière la porte du vestibule ou derrière la grille du jardin, attendaient vainement le retour de leur chef.

Et ce retour se produisit. Lupin en fut informé de nouveau par l'ébranlement de la rampe. Et de nouveau, les nerfs tendus, les sens exaspérés, il tâcha de discerner l'être mystérieux qui venait vers lui. Il l'avisa soudain à quelques mètres de distance. Lui-même, caché dans un renfoncement plus ténébreux, ne pouvait être découvert. Et ce qu'il voyait — de quelle façon confuse ! — avançait de marche en marche avec des précautions infinies et en s'accrochant aux barreaux de la rampe.

— A qui diantre ai-je à faire ? se dit Lupin, dont le cœur battait.

Le dénouement se précipita. Un geste imprudent de sa part avait été surpris par l'inconnu, qui s'arrêta net. Lupin eut peur d'un recul, d'une fuite.

(*A suivre.*)

amené à Brest. On s'attend à un coup de théâtre, car une personnalité de Landerneau aurait déclaré dans un café qu'elle savait depuis longtemps où se trouvait enterré l'infortuné Cadiou.

Mais alors, la voyante de Nancy?

Au parquet de Brest, on paraît persuadé que l'histoire de la cartomancienne de Nancy est un stratagème imaginé par la famille afin de soustraire aux représailles le dénonciateur de M. Pierre.

ANGLETERRE

Les souverains anglais en Russie.

On annonce que c'est le 9 juillet que les souverains anglais, accompagnés du prince Galles, rencontreront le tsar dans les eaux finlandaises de Djorké.

Les souverains, qui s'y rendront à bord du yacht *Victoria-and-Albert* seront escortés par une grande partie de la flotte de la Baltique.

Un Congrès international anarchiste à Londres.

Grâce à l'initiative des fédérations anarchistes de France, d'Angleterre et d'Allemagne, un congrès anarchiste international, auquel assisteront des délégués de plusieurs pays d'Europe, d'Amérique et aussi de l'Egypte, du Japon, de la Chine et de l'Afrique du Sud, aura lieu à Londres du 29 août au 6 septembre de cette année.

MAROC

Pour les obsèques du général Girardot.

A son arrivée à En-Koun, vendredi soir, le général Lyautey est allé saluer la dépouille mortelle du général Girardot.

Le cercueil est recouvert de nombreuses couronnes, offertes notamment par le général Lyautey, les généraux Henrys, Gouraud et Baumgarten.

De nombreux télégrammes ont été envoyés, notamment par le président de la République, le président du Conseil, le ministre de la guerre, MM. Messimy, Etienne, anciens ministres de la guerre; Lutaud, gouverneur de l'Algérie, etc.

La musique du 1er étranger, dont le général Girardot avait été colonel, est arrivée par chemin de fer, ainsi que plusieurs personnes.

ALSACE-LORRAINE

Elections au Conseil général de la Lorraine.

Canton de Lorquin.

M. Vallet, de Lorquin, est élu contre M. Humbert, maire de Saint-Quirin.

Canton de Verny.

M. Cabayot, conseiller d'arrondissement, est élu sans concurrent.

LANDTAG

Le Bureau de la seconde Chambre du Landtag, composé de MM. le Dr Ricklin, Labroise, Böhle, Gilliot, Zimmer, Wolfer et Immer, a été informé que le nouveau secrétaire d'Etat, M. le comte de Rœdern, se présentera à ces Messieurs mardi prochain, à 2 h. 1/2 de l'après-midi; il n'existe donc plus de doute que M. le comte de Rœdern prendra part à la séance plénière le même jour.

La succession de M. le comte de Wedel.

Les pronostics relatifs à la succession du comte de Wedel continuent à aller leur train. On parle maintenant, à Berlin, du prince de Hohenlohe-Langenburg, fils du troisième Statthalter d'Alsace-Lorraine. Député conservateur libre au Reichstag, le prince de Hohenlohe a épousé une princesse de Saxe-Cobourg-Gotha et il est cousin germain de l'Impératrice. Tour à tour gérant du duché de Saxe-Cobourg et sous-secrétaire d'Etat au département des colonies, le prince n'a particulièrement réussi dans aucune de ces deux situations. De plus, on tient en haut lieu à ne pas créer en Alsace-Lorraine une « dynastie des Hohenlohe ».

M. le comte de Rœdern à Colmar.

M. le comte de Rœdern, le nouveau secrétaire d'Etat, est arrivé à Colmar samedi, à 1 h. 45 de l'après-midi; il a rendu visite à M. le Président de la Haute-Alsace, à M. le président de la Cour d'appel et au commandant de la division. A la Préfecture, il s'est fait présenter les fonctionnaires supérieurs de l'administration et s'est entretenu pendant quelque temps avec eux. Il est retourné à Strasbourg à 4 h. 20.

Le nouveau gouvernement.

M. de Traut ayant donné sa démission, le poste de directeur ministériel au ministère de l'intérieur est devenu vacant. On annonçait samedi que M. de Traut aurait comme successeur M. Cronau, conseiller ministériel et plénipotentiaire d'Alsace-Lorraine au Conseil fédéral.

Le titulaire du ministère de la justice et des cultes serait, soit M le conseiller ministériel Lenze, chargé actuellement des affaires judiciaires à la 2e section du ministère, soit M. le baron von der Goltz directeur d'arrondissement de Strasbourg-campagne. Ce dernier passe pour être très au courant des questions culturelles.

Un des derniers actes officiels du gouvernement démissionnaire.

La nomination du nouveau Secrétaire d'Etat d'Alsace-Lorraine (section de l'intérieur), et du sous-secrétaire d'Etat pour l'agriculture et les travaux publics, a été annoncée dans la soirée du 31 janvier, Le même jour, deux des sous-secrétaires d'Etat démissionnaires, MM. Mandel et Petri, signaient avec M. Kœhler un des derniers actes officiels — peut-être le dernier — du ministère démissionnaire. Il s'agit d'une décision concernant l'attestation de pièces qui doivent être utilisées en Bulgarie. Cette décision vient d'être publiée dans le no 6 de la *Feuille centrale et des départements pour l'Alsace-Lorraine.*

Echos de l'affaire de Saverne.

La garnison de Saverne.

Le 5 février, plusieurs hauts chefs militaires, dont un représentant du ministère de la guerre à Berlin, sont arrivés à Saverne afin de conférer avec l'administration municipale de Saverne au sujet du transfert d'une section d'artillerie à Saverne. Les autorités militaires auraient renoncé à ce transfert, non pas en raison des derniers incidents, mais pour d'autres raisons qu'on ignore. La Ville avait déjà fait d'importants achats de terrain.

Une affaire de duel.

Le duel au pistolet entre le major en retraite Schæffer et le comité du Casino civil à Saverne n'aura pas lieu. Les deux parties se sont réconciliées même avant la réunion d'un conseil d'honneur.

Les procès.

Des pourparlers en vue d'une transaction auraient été engagés, suivant l'*Elsässer*, par l'administration militaire relativement aux procès en dommages-intérêts engagés par les personnes indûment arrêtées et détenues pendant une nuit dans la cave des Pandours. On espère arranger ces affaires sans recourir aux tribunaux. On cite déjà le montant de l'indemnité.

Une manifestation en l'honneur de M. Mahl.

C'est dimanche prochain, 15 février, qu'aura lieu le cortège aux flambeaux qu'organisent des habitants de Saverne et des environs en l'honneur de M. Mahl, directeur d'arrondissement.

73.000 fois félicité.

Selon une statistique publiée par les journaux, le colonel von Reutter n'aurait pas reçu moins de 73.000 télégrammes et de lettres de félicitations après l'affaire de Saverne.

M. Mahl bourgeois d'honneur de Saverne.

Une proposition a été déposée au conseil municipal de Saverne demandant de nommer le directeur du district, M. Mahl, bourgeois d'honneur de Saverne.

Le lieutenant von Forstner provoque de nouveaux incidents à Saverne.

Samedi matin, rapporte le *Journal d'Asace-Lorraine*, le lieutenant von Forstner est allé à Saverne avec deux de ses amis, pour faire ses adieux et pour chercher ses effets. Il était en uniforme et naturellement a attiré l'attention de tout le monde. A trois reprises différentes, il s'est rendu ostensiblement chez la femme Evers, la propriétaire d'un magasin de tabac, qui, on se le rappelle, a témoigné en faveur des militaires, au procès Reutter. Chaque fois il fut accompagné par une foule de gamins qui manifestèrent contre lui.

La police locale et la gendarmerie ont été mobilisées et montaient la garde devant la maison, où demeurait le lieutenant lors de son séjour à Saverne.

Forstner est reparti pour Strasbourg à 6 h. Au moment où il allait à la gare, les gens sortaient des fabriques. Une foule nombreuse a suivi le lieutenant.

Calendrier. — Aujourd'hui, lundi 9 février, quarantième jour de l'année. — Lever du soleil: 7 h. 21; coucher: 5 h. 9.

Lune: P. L. le 10.

Fête du jour. — Sainte Apollonie.

Ephémerides lorraines. — 9 février 1474. — Jehan de la Porte, secrétaire du duc de Bourgogne, arrive à Metz et loge à l'hôtellerie de la Chèvre.

La température. — Une profonde dépression persiste sur le nord-ouest de l'Europe.

Des mauvais temps du sud règnent sur les côtes de la Manche.

La température a baissé dans l'extrême-nord du continent. Hier matin le thermomètre marquait: —28° au Spitzberg, 9° à Vienne, 3° à Saint-Pétersbourg, +4° à Brest, 7° à Paris, 8° à Toulouse, 10° à Alger.

Le temps va rester doux, des pluies sont probables.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

(Observations faites par M. REMOISSENET, à Metz)

	BAROMÈTRE A 0°	THERMOMÈTRE	VENT	TEMPS
8 fév. à 4 h. soir	743.5	+12.0	S	Beau
9 fév. à 8 h. matin	743.8	+ 4.0	S	Beau

Thermomètre. — Maximum du 8: +4.0; Minimum aujourd'hui: +4.0

CHRONIQUE MESSINE

Conférence.

Nous rappelons à Messieurs les ecclésiastiques du diocèse qu'ils sont invités à une conférence très importante, qui sera donnée par Mgr von Hähling, évêque auxiliaire de Paderborn, demain mardi 10 février, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle Saint-Bernard, rue Haute-Seille à Metz.

Français et Allemand.

Le tribunal correctionnel de Metz vient de condamner à une forte amende M. Legrand, de Nancy, pour ne pas avoir répondu à une revue d'appel et s'être soustrait par l'émigration au service militaire. L'odyssée de M. Legrand est assez curieuse. Il est né à Troyes, dans la Haute-Marne, de parents français.

Son père étant mort, il est allé vivre avec sa mère jusqu'à l'âge de 16 ans. à Ancy, près de Metz. Il vint ensuite à Paris, tira au sort et fit son service militaire au 40e régiment d'artillerie à Saint-Mihiel, puis à Verdun. Etant retourné à Ancy, la police allemande l'arrêta et il fut incorporé au 55e régiment d'infanterie, à Höxter, en Westphalie.

Au bout de six mois, le capitaine de Treuenfeld, commandant la compagnie, l'avertit qu'il était libéré.

M. Legrand croyait que les Allemands avaient reconnu sa qualité de Français. Il n'en est rien, puisqu'il vient d'être condamné par défaut.

Association catholique de la protection de la jeune fille.

Une assemblée générale aura lieu mercredi 11 février, à 2 h. 1/2, à l'Hôtel de Ville de Metz. Ordre du jour:

1o Compte rendu annuel de l'Œuvre de la Protection;

2o Rapport sur la situation des patronages de jeunes filles dans le diocèse de Metz;

3o Conférence de M. l'abbé Georges Schæfer, directeur du *Guide des Patronages*, à Paris, sur l'*Œuvre des Patronages de jeunes filles.*

Société d'histoire et d'archéologie.

Rappelons les deux conférences déjà annoncées de la Société lorraine d'histoire et d'archéologie qui auront lieu le 11 février prochain dans la salle des séances des Archives départementales à 4 h. de l'après-midi.

a) Conférence de M. le Dr Bjicking: Les anciens pressoirs en Lorraine (avec projections):

b) Conférence de M. l'abbé Thiriot: Les anciens costumes du Pays-Messin (avec projections).

Société lorraine des beaux-arts et des arts décoratifs.

Un membre de la Société lorraine des beaux-arts et des arts décoratifs, désirant garder l'anonyme, a fait don à la Société d'une somme de *deux cents marks* à titre de *premier versement* pour la formation d'un capital destiné exclusivement à *la construction d'un hôtel des beaux-arts et des arts décoratifs.*

La Société adresse par les presentes ses meilleurs remerciements au généreux donateur.

Le secrétaire de la Société.

Théâtre.

Rappelons que demain mardi la troupe d'opérette du théâtre municipal donnera *Le Postillon de Longjumeau* au bénéfice de Mme Marie Kæmpf, l'aimable et sympathique caissière du théâtre. C'est une belle soirée en perspective.

Livres d'adresses.

Le livre d'adresses de la ville de Metz est paru et l'ancien ouvrage, n'étant plus à jour, est devenu sans valeur pour beaucoup de monde. La Société d'initiative de Metz, qui échange tous les ans un certain nombre de livres d'adresses avec plusieurs villes d'Allemagne, serait très reconnaissante aux personnes qui, n'utilisant plus l'ancien exemplaire, le lui remettraient aux fins de lui faciliter cet échange profitable aux commerçants et intéressés de notre ville. Le bureau de la Société, au pavillon de la place Empereur-Guillaume, remercie d'avance les personnes qui lui rendront ce petit service.

Statistique des incendies.

En janvier, 29 incendies ont détruit en Alsace-Lorraine 12 maisons d'habitation, 14 granges, 13 écuries, 15 remises, 4 cheminées, 2 toitures, 5 mobiliers, 2 fabriques, 4 magasins, 1 buanderie et 1 chambre à fumer.

On péri dans les flammes: 1 enfant, 9 têtes de bétail, 16 porcs et 50 poules.

14 incendies ont eu lieu dans la Haute-Alsace, 8 dans la Basse-Alsace et 7 en Lorraine.

24 incendies étaient couverts par l'assurance, 3 en partie et 2 n'étaient pas assurés.

Objets trouvés.

Une feuille de zinc; un bracelet en or; le 18 janvier, une paire de gants; le 24, un réticule; le 25, un col de fourrure pour petit garçon; le 26, une couverture de cheval; le 29, une dame-jeanne de 5 litres contenant du cognac; le 31, une enseigne; le 1er février, un réticule avec un mouchoir. S'adresser à la Direction de police, bureau no 4.

La fin de l'hiver?

Peut-on conclure de ces quelques journées printanières que l'hiver est clos? Les vieux pêcheurs le croient et se basent pour l'affirmer sur l'instinct étonnant attribué aux truites.

Il paraît que la truite quand elle prévoit un hiver long, dépose son frai dans les bas-fonds, où la température de l'eau n'est que peu influencée par la froideur de l'atmosphère, et où les œufs ne pourront être mis à sec par le retrait des eaux, lequel se produit toujours pendant les hivers rigoureux. Prévoit-elle, au contraire, un hiver de courte durée, elle dépose son frai tout au bord, afin que la pression produite par les hautes eaux ne puisse le détruire ou l'entraîner au loin. Or, cette année, les truites ont posé leurs œufs tout au bord.

Allons, tant mieux!...

Le soleil et les brûlures.

Aux multiples bienfaits thérapeutiques dont nous sommes redevables au soleil il faut ajouter, d'après une communication du docteur Œconomos à la Société des sciences médicales de Montpellier, la vertu de guérir les brûlures. Le fait qu'il cite à l'appui de cette opinion est, à ce point de vue, démonstratif.

Sa malade était une jeune épileptique de vingt-sept ans, qui une première fois, fut atteinte d'une brûlure sérieuse de la face. On traita cette lésion par les méthodes habituelles et notamment par les pansements secs; il fallut plus d'un an pour en venir à bout. Un an après, elle fut victime d'un semblable accident. C'était, cette fois, une brûlure particulièrement étendue, qui intéressait toute la partie droite de la figure et avait, comme limites verticales, le sommet de la tête et le menton. En 26 jours, la cicatrisation fut satisfaisante. En cette occasion, on utilisa seulement la lumière solaire, faisant une séance quotidienne d'insolation d'une durée de deux à six heures et qui fut parfaitement tolérée par la patiente.

La comparaison est édifiante, elle semble nous mettre en possesion d'une thérapeutique des brûlures qui est facile, rapide et peu dispendieuse. C'est presque le triple idéal: *cito, tuto et jucundo.*

Divers.

Un conducteur d'automobile, trompé sans doute par les lumières se réflétant dans les glaces et les devantures de la rue Fabert, alla donner avec sa machine dans la vitrine fermée accrochée à l'angle de la maison Weiler, rue Fabert et place Saint-Jacques. Les dégâts sont couverts par l'assurance.

— Le feu de cave que nous avons signalé samedi avait éclaté vers 2 h. dans la maison portant le no 25 de la rue des Clercs; les dégâts, peu importants, consistent dans la destruction de caisses et de matériaux d'emballage.

— Vendredi soir, pendant qu'un marchand de houille servait un client dans la rue des Trois-Boulangers, la lampe à essence attachée à l'avant de sa voiture fit explosion; le voiturier arriva à temps pour arrêter le cheval qui, atteint par le liquide brûlant, s'échappait dans la rue.

Chronique des Tribunaux

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 6 février.

Pour s'être soustrait au service militaire, le nommé Georges-Martin Harnisch, âgé de 18 ans, originaire de Dresde, typographe, en dernier lieu à Siehenlehn, encourt six semaines d'emprisonnement, dont à déduire un mois de la détention préventive.

Inculpés d'attentats aux mœurs sur des petites filles âgées de moins de 14 ans, le journalier Hippolyte Grandpierre, 55 ans, et le garde-barrière Hippolyte Pichenet, 41 ans, tous deux domiciliés à Ars-sur-Moselle, sont condamnés, le premier à deux ans, le second à trois mois de prison. A Pichenet il est tenu compte de trois mois de prévention. Un troisième accusé, l'ouvrier de forges Oscar Grandpierre, également domicilié à Ars, auquel on reprochait un crime du même genre, bénéficie d'un acquittement. Les débats de cette affaire ont eu lieu à huis clos.

Etant au service de la maison Schrader, le charretier Laurent Brobeil, 41 ans, avait fini par soustraire petit à petit à ses patrons plus de 100 kg. d'avoine. Il avait également, pendant ce temps, porté une arme prohibée (coup de poing américain). Ces deux méfaits lui valent un mois et sept jours de prison.

Marie Schuh, épouse Jacques Backes, 26 ans, ouvrière à Metz, vivait depuis le mois de mai 1912 en concubinage avec un nommé Joseph Burgert. Le 4 octobre 1912, ce dernier déroba au rentier L. à Château-Salins une somme de 3000 M, puis le couple prit la fuite et se rendit en France, où il vécut, tant qu'il y eut de l'argent. En mai 1913, il revint à Metz. Quelques jours à peine après ce retour, Burgert commit, au détriment du charron Peiffer au Sablon, un vol de livrets de caisse d'épargne, ce qui procura à la femme Backes, l'occasion de se présenter à la caisse d'épargne et de prélever sur le livret de la femme Peiffer une somme de 150 M, et encore dut-elle commettre un faux pour pouvoir toucher cette somme. Rentrée à Metz, après s'être de nouveau réfugiée en France, elle ne tarda pas à se faire arrêter. Elle encourt une peine totale de quinze mois de prison.

Audience du 7 février.

Malgré l'interdiction de sortir de l'écurie les bêtes de l'espèce bovine, ovine, etc., sujettes à la fièvre aphteuse, répandue alors dans le pays, le cultivateur Léopold Beauquel, 53 ans, domicilié à Dalhain, avait le 18 décembre 1913, laissé aller ses trois vaches à l'abreuvoir. Traduit pour ce fait devant la correctionnelle, Beauquel bénéficie d'un acquittement, le tribunal étant d'avis, que sa négligence n'est pas punissable. Beauquel avait dû en effet, après qu'une vache s'était échappée de l'écurie, détacher les deux autres bêtes pour réparer les chaînes, et trois vaches, trouvant la porte de l'écurie ouverte, s'étaient enfuies sur la voie publique.

NOUVELLES RÉGIONALES

Thionville. — (*Explosion.*) Vendredi vers midi une explosion de gaz s'est produite dans un commerce de la rue de Paris; sous la violence de l'air le plafond a sauté, occasionnant des dégâts importants; il n'y a heureusement pas d'accident de personnes.

Pays de Thionville. — (*Le truc de l'assesseur.*) On signale dans le pays de Thionville, en particulier à Angevillers et Audun-le-Tiche, les agissements d'un individu qui, avec un sans-gêne incroyable, gruge les braves habitants trop crédules. De taille élancée, marquant 28 ans environ, disant s'appeler Leroy, l'homme en question arrivait dernièrement à Angevillers. Il prit logement dans une auberge et fit immédiatement appeler le maire; après qu'il eut morigéné le maire d'avoir fait attendre aussi longtemps un assesseur du ministère de Strasbourg, il lui fit entendre que tout n'était pas en ordre dans sa commune et qu'il avait mission de faire la revision de toutes les écuries. Le maire d'avertir aussitôt le garde de police qui annonce de sa sonnette les intentions du haut fonctionnaire, qu'il est chargé lui-même d'accompagner. Bien entendu, les propriétaires lui ouvraient leurs portes avec respect et, dans la place, le soi-disant assesseur inspectait jusqu'au plus petit coin, consciencieusement, sans omettre de jeter un regard de connaisseur sur le bétail. A l'occasion il donnait quelques bons conseils aux éleveurs, déclarant par exemple que les porcs devaient être lavés et tenus très propres.

Tout travail mérite salaire et l'inspecteur du bétail en tenait quitte le propriétaire pour 1 M 50 ou 2 M; il lui remettait en outre, pour désinfecter l'écurie, une petite bouteille qu'il avait remplie à la fontaine voisine. Une bonne poignée de mains aux braves gens, et au tour d'un autre champ d'action. A Audun-le-Tiche, Leroy se contentait d'un mark et quand un paysan plus avisé lui demandait de justifier son identité, c'étaient des menaces, faites sur un ton qui n'admettait pas de réplique, de signaler à la police ceux qui se permettaient de douter ainsi de ses compétences. Cet individu « travaille » déjà le pays de Thionville depuis le 28 janvier. On dit même qu'il se fit goberger aux frais de la princesse au banquet de l'Empereur à Angevillers.

Boulange. — (*Une vive alerte.*) Jeudi soir vers 7 heures, le mineur Damant, de Beuvillers, qui traversait le bois en venant de Boulange, entendit des cris perçants et des pleurs d'un enfant qu'il supposa être égaré ou, peut-être, abandonné. Il courut immédiatement prévenir M. Mahler, maire de Beuvillers, qui organisa immédiatement des recherches nocturnes dans le bois, avec le concours de plusieurs habitants. Elles furent vaines.

Mais, comme en raison de la température très basse il y avait urgence à ne pas laisser le petit être exposé à mourir de faim et de froid, M. Mahler fit prévenir la gendarmerie d'Audun le-Roman. Le maréchal des logis Loizeau et le gendarme Brouard se rendirent immédiatement à Beuvillers (il était minuit!) et, avec le maire, organisèrent une deuxième battue à laquelle prirent part une douzaine de braves gens.

La troupe, munie de lanternes, parcourut le bois en tous sens, lançant d'énergiques cris d'appel, auxquels seuls répondirent les échos sylvestres. Les recherches durèrent jusqu'à trois heures du matin; fatigués et surtout transis, les fouilleurs de bois se décidèrent à rentrer, non sans rester angoissés par l'idée que le pauvre petit était mort et que son cadavre gisait dans quelque coin inexploré.

Les gendarmes restèrent sur place et, Damant ayant maintenu ses dires, ils commencèrent leur enquête. Bientôt, ils apprirent ceci:

La fille Scholten, qui habite Beuvillers parce que le territoire annexé lui est interdit, a un enfant de deux ans qu'elle laisse chez ses parents à Knutange. Jeudi, sa sœur lui avait amené l'enfant et, la nuit venue, elle les avait reconduits jusqu'à la frontière. Sans doute l'enfant se mit-il à crier et à pleurer en quittant sa mère; c'est ce qui créa l'erreur de Damant et mit en rumeur tout un village.

Dans le but de contrôler la déclaration de la fille Scholten, on la garda à vue et on l'obligea à envoyer quelqu'un à Knutange rechercher l'enfant pour s'assurer que réellement elle ne l'avait pas abandonné en plein bois. Il n'en était rien, heureusement et le petit bonhomme fut présenté dans la journée à M. Mahler, qui put constater qu'il était même très alerte et plein de santé.

Tout est bien qui finit bien. Mais il n'en est pas moins nécessaire de féliciter les braves citoyens, le maire de Beuvillers en tête, ainsi que les gendarmes d'Audun, qui, dans un sentiment très louable d'humanité, n'ont pas craint de passer tout une nuit glaciale, à de pénibles recherches, sur la simple hypothèse qu'un pauvre petit être pouvait courir de graves dangers.

Saint-Avold. — (*Cours d'agriculture.*) La succursale messine de la station agronomique de Colmar organisera le 12 et 13 courant, dans la salle de l'Hôtel de ville à Saint-Avold, un cours d'instruction de deux jours pour cultivateurs adultes et anciens élèves d'école d'hiver. Il y sera donné en tout dix conférences qui dureront de 10 h. à midi et demi et de 2 h. 1/4 à 5 h. de l'après-midi.

Morhange. — (*Un beau succès.*) M. le Dr Robert Brod, qui avait dû par suite de surmenage intellectuel suspendre ses études pendant deux ans, a passé dans le courant de la semaine dernière l'examen d'Etat à l'Université de Strasbourg. Il a obtenu le brevet d'enseignement pour le latin, le grec, l'allemand et le français: un brillant résultat. Nos bien sincères félicitations au jeune professeur ainsi qu'à sa famille.

Bermering. — (*Les vétérans de 1870.*) On nous écrit:

Dernièrement, deux vétérans de 1870 ont obtenu la rente annuelle de 150 M; cela leur fera porter plus fièrement le ruban vert-noir. Ces anciens braves, étant encore au nombre de quatre à Bermering, jouissent maintenant tous de la rente, deux attendent encore la médaille commémorative.

Ce sont: Christophe Bach, passé après la bataille de Gravelotte du 17e régiment au 8e régiment d'artillerie à Metz, emmené en captivité à Rostock;

Jean Bour, ayant servi dans l'artillerie à l'armée de Bourbaki;

Aloyse Dieudonné, au 1er régiment d'artillerie à Metz, emmené en captivité à Rostock;

Eugène Dieudonné, maréchal-des-logis au 3e régiment du train des équipages à l'armée de la Loire.

Qu'ils jouissent encore longtemps de cette petite rente bien méritée. Y.

Forbach. — (*Accident de mine.*) Vendredi, vers 10 heures du matin, le mineur Joseph Houllé, de Tenteling, qui travaillait dans le puits « Simon » a été serré avec violence contre la paroi par un wagonnet; le blessé a dû être immédiatement transporté à l'hôpital.

Château-Salins. — (*Marché aux porcelets.*) L'interdiction du marché aux petits porcs est levée. Le prochain marché aura lieu le jeudi, 12 février.

L'Ecole d'agriculture de Château-Salins. — On nous écrit:

Une notice parue dans la presse il y a quelques jours sur la nouvelle Ecole d'agriculture contient quelques erreurs qui demandent à être rectifiées.

Tout d'abord nous tenons à faire ressortir que Château-Salins possède deux Ecoles agricoles logées toutes deux dans le spacieux bâtiment scolaire situé près de la gare. Ce sont l'ancienne Ecole d'agriculture d'hiver et la nouvelle Ecole réale d'agriculture. Ces dénominations sont souvent confondues par le public, et cependant les deux écoles sont tout à fait différentes quant à leur caractère, leur programme d'études et les certificats délivrés.

L'Ecole d'hiver, qui existe déjà depuis 15 ans, n'a que deux cours que, le nom l'indique, ne se tiennent qu'en hiver. Cette école admet en première ligne des fils de cultivateurs de 14 à 20 ans. L'examen de clôture et le certificat délivré ne confèrent aucuns droits spéciaux.

Par contre, l'Ecole réale agricole qui va s'ouvrir à Pâques avec les trois classes inférieures est d'une plus grande importance. Ceci ressort du fait qu'elle comprendra six classes, que ses cours durent toute l'année et que le certificat de maturité délivré à la fin des études donnera droit au volontariat d'un an.

La seule différence avec les autres écoles réales est que l'étude de la langue anglaise est remplacée par celle des sciences agricoles. L'étude de l'anglais, toutefois, loin d'être supprimée, reste facultative. *Nous attirons particulièrement l'attention sur le fait que l'école admet dans la sixième classe des enfants à partir de 9 ans déjà.* On ne saurait assez recommander aux parents de faire commencer le plus tôt possible les études de leurs enfants, dès que leur développement physique et intellectuel le permet.

Les deux écoles de Château-Salins seront placées sous la même direction et partageront le même internat.

Nous ne pouvons qu'engager nos cultivateurs à faire profiter leurs fils des avantages de ses deux écoles. Tout jeune homme à la campagne devrait au moins faire deux cours à l'école d'hiver. Quant à ceux, plus heureux, qui en ont les moyens, il ne sauraient mieux les employer qu'en fréquentant les 6 classes de l'Ecole réale d'agriculture. Notre culture exige aujourd'hui des hommes ayant une solide éducation théorique et pratique, car la belle profession de cultivateur devient chaque jour plus difficile et plus compliquée et ne sera bientôt plus possible sans une préparation théorique et des plus approfondies.

Hattigny. — (*Perte sensible.*) A la suite du verglas, le cheval de selle du propriétaire du domaine du Risholz est tombé et s'est brisé la jambe; l'animal a dû être abattu sur le champ.

Sarrebourg. — (*Arrestation.*) Le secrétaire des douanes K., qui a été transféré à Strasbourg à partir du 1er janvier, a été arrêté et mis en prévention parce qu'on le soupçonne fortement d'avoir commis des faux et détournements dans le service.

Arrondissement de Sarrebourg. — (*Bals publics.*) Le directeur d'arrondissement de Sarrebourg prévient déjà les maires que les bals publics sont interdits pendant la durée du Carême.

Gross-Eich. — (*Incendie*). La nuit de vendredi, vers minuit, un incendie se déclara dans la maison Wiwi, qui était habitée par deux employés du chemin de fer. Le feu prit une telle rapidité que les pompiers de Rieding durent se borner à protéger les maisons voisines. Tout le bâtiment, une grande partie des meubles et habits sont devenus la proie des flammes. Il y a assurance.

Théâtre municipal

MARDI 10 FÉVRIER

Rideau: 8 heures

Représentation au bénéfice de Mme Marie Kæmpf, caissière du théâtre

Der Postillon von Longjumeau

Opéra.

MERCREDI 11 FÉVRIER

Représentation française

Bureau 7 h. 1/2. Rideau 8 h. 1/2.

1o **GRINGOIRE**

Comédie en 1 acte de Th. de Bauville

(Répertoire de la Comédie française)

2o **La Marraine de Charley**

Comédie en 3 actes.